

# LEADERSHIP ET OFFRE DE SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS

## ÉLÉMENTS ABORDÉS

-  La définition du leadership
-  Le leadership en offre active
-  Les façons d'exercer son leadership en offre active



## QU'EST-CE QUE LE LEADERSHIP?

Faire preuve de leadership, c'est influencer ou motiver les individus, les groupes, les collectivités à contribuer à la réalisation d'une vision ou à l'atteinte d'objectifs.

Pour assurer une amélioration durable de l'offre de services de santé en français, les communautés francophones en situation minoritaire doivent pouvoir compter sur le leadership des prestataires de soins de santé.



### LE LEADERSHIP EN OFFRE ACTIVE



Le leadership est un élément important de l'offre de services de santé en français. Dans leurs milieux de travail, les membres du personnel soignant, francophones, seront appelés à entrer en relation avec des collègues qui n'auront pas nécessairement été sensibilisés aux droits, aux réalités et aux conditions de vie des communautés francophones en situation minoritaire. Pour assurer une amélioration durable de l'offre de services de santé en français, ces professionnels et professionnelles de la santé sont donc appelés à devenir des agents de changement et d'innovation dans leur milieu (Lortie, Lalonde et Bouchard, 2012).

### TOUTE PERSONNE PEUT FAIRE PREUVE DE LEADERSHIP



Le leadership n'a rien à voir avec le titre d'un poste, ni avec l'âge ou le domaine d'activité en santé.

**Les personnes qui font preuve de leadership en offre active s'engagent dans un processus à long terme afin d'avoir un effet d'entraînement sur leurs collègues anglophones et francophones et sur la communauté.**



### COMPÉTENCES ET COMPORTEMENTS POUR EXERCER SON LEADERSHIP

Pour faire preuve de leadership en matière d'offre active de services de santé en français et arriver au plein respect des droits linguistiques, le professionnel ou la professionnelle de la santé doit développer des compétences et adopter des comportements concrets :

- Être sensible aux réalités, défis et droits des communautés francophones en situation minoritaire.
- Être conscient de la relation directe entre l'offre active des services de santé en français, la qualité de ces services et la sécurité de l'utilisateur.
- Promouvoir les droits et les obligations en matière de langues officielles dans le milieu de travail.
- Comprendre ses propres responsabilités dans la mise en œuvre de l'offre active de services de santé en français.
- S'afficher en tant que professionnel ou professionnelle bilingue.
- Démontrer sa fierté d'appartenir à la francophonie canadienne.
- Encourager une culture de travail bilingue.
- Maintenir ou parfaire ses compétences linguistiques en français.
- Accorder beaucoup d'importance au travail collaboratif et aux partenariats.

### RÉFÉRENCES



Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. (2016). Programme commun pour soutenir l'action de la santé publique en matière d'équité en santé. Tiré le 13 juillet 2021 :

[https://nccdh.ca/images/uploads/comments/Common\\_Agenda\\_FR\\_May\\_15-Edited-May31.pdf](https://nccdh.ca/images/uploads/comments/Common_Agenda_FR_May_15-Edited-May31.pdf).

Groupe de recherche et d'innovation sur l'organisation des services de santé. (2013). *Leadership*. Tiré le 7 juillet 2021 : <http://www.offreactive.com/>.

Lortie, L., Lalonde, A. J. et Bouchard, P. (2012). Cadre de référence pour la formation à l'offre active des services de santé en français, Les Sentiers du Leadership, CNFS, Ottawa, 27 pages. Tiré le 13 juillet 2021 : [http://www.entitesante2.ca/fls-cop/wp-content/uploads/2020/09/5-OFFRE-ACTIVE-CNFS\\_pour\\_formation\\_offre\\_active\\_SSEF.pdf](http://www.entitesante2.ca/fls-cop/wp-content/uploads/2020/09/5-OFFRE-ACTIVE-CNFS_pour_formation_offre_active_SSEF.pdf).

